

Fromageries à la Baie St-Paul.— Trois fromageries sont maintenant en bonne voie d'exploitation à la Baie St Paul. L'une d'elles, appartenant à M. Chs Martel, reçoit 2,100 livres de lait chaque jour. M. Martel a expédié l'autre jour trois mille livres de fromage fabriqué dans le mois de juin dernier.

Bibliographie.

Débats du Conseil Législatif de la Province de Québec. Première session du sixième parlement de la Province de Québec, ouverte le 27 janvier et close le 18 mai 1887—publiés par C. E. Rouleau.

Tel est le titre d'un nouveau volume qui vient de paraître et que son auteur M. C. E. Rouleau, attaché à la rédaction du *Canadien*, vient de nous adresser. Nous le remercions bien sincèrement de cet envoi.

Les discussions qui se font au Conseil Législatif sont assurément assez importantes pour en nécessiter la publication dans un volume à part, et nous félicitons notre confrère d'en avoir tenté l'essai, aidé par le Gouvernement qui pour assurer à son auteur une partie des frais d'impression de ces débats, en a acheté un certain nombre de copies pour l'usage des membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative.

Ce volume qui fait grand honneur aux MM. L. J. Demers et frère qui en sont les imprimeurs, mérite d'avoir sa place dans toutes les bibliothèques publiques et de tous ceux qui s'occupent de politique, et même d'agriculture. Pour notre part, nous y avons lu avec le plus grand intérêt les discours qui ont été provoqués à l'occasion du projet de loi pour diviser le département de l'agriculture et des travaux publics, ainsi qu'au sujet du projet de loi concernant l'établissement des stations ou fermes expérimentales. Ceux des Honorables Conseillers Législatifs qui ont pris part à ces discussions d'intérêts agricoles sont des agronomes de renom et des hommes pratiques en fait de culture, et leurs suggestions mises en pratique ne sauraient manquer de favoriser grandement le progrès agricole dans notre province, pour peu que les cultivateurs poussent eux-mêmes à la roue. Si nous voulons que l'agriculture occupe une première place à notre Assemblée Législative et au Conseil Législatif, les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut y joindre l'action; et cette action ne saurait être efficace sans le concours des cultivateurs vraiment désireux de mettre tout en œuvre pour contribuer au succès de notre agriculture, au lieu d'y mettre des entraves comme nous le faisons malheureusement que trop souvent. Les questions à résoudre pour amener parmi nous le véritable progrès agricole sont assez importantes pour que nous soyons sérieux à son sujet, et que nous sachions profiter des avantages que savent nous procurer nos gouvernants, sans essayer à en amoindrir les effets par une indifférence coupable.

On peut se procurer le premier volume paru des "Débats du Conseil Législatif de Québec," en s'adressant à M. C. E. Rouleau, au Bureau du *Canadien* à Québec.

Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Boschee's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrouements, asthme Pneumonie, en un mot tous les maux de gorges etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets. Trois doses guériraient n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommateurs, d'en essayer une bouteille. 80,000 doz. ont été vendus l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaires 75 cents. Vendu par tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

RECETTES

Guérison de la diphtérie par l'emploi de poudre de soufre.

Un journal dit que des malades atteints de diphtérie ont été guéris par l'emploi de poudre de soufre. Une cuillerée à bouche, dissoute dans un verre de vin, employée en gargarisme que

le malade avalait ensuite, voilà toute la médication. En dix minutes le malade était hors de danger. Quand il y avait occlusion du gosier rendant la gargarisation impossible, la poudre de soufre était insufflée dans la gorge à l'aide d'un tuyau de plume, ou bien on avait recours à l'inhalation de la vapeur produite en jetant une ou deux cuillerées de la poudre sur un charbon ardent.

Le soufre a la propriété de détruire en quelques minutes toute espèce de fungus sur les hommes, les animaux et les plantes.

La fumigation au soufre a souvent guéri des rhumes de cerveau ou de poitrine; elle est recommandée pour les cas d'asthme ou de consommation.

Nettoyage des peintures non vernies

Au moyen d'une éponge fine humide, onlever la couche de poussière de la peinture, puis avec cette même éponge étendre une couche très fine du mélange suivant:

Alcool, une roquille; sucre candi en poudre fine; un blanc d'œuf. Le tout bien battu ensemble.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska.

No. 922.

MADAME EMERENGE PHAUCAS DIT RAYMOND, épouse de Vincent Phaucas dit Raymond, cultivateur, de Ste Rose du Dégelé et le dit Vincent Phaucas dit Raymond mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse,

Demandeur,

vs.

CLEMENT PHAUCAS DIT RAYMOND, cultivateur, ci-devant de Notre-Dame du Lac Témiscouata, maintenant absent de cette Province et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

Fraserville, 9 mars 1887.

21 juillet 1887.

COLLEGE DE STE ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA.

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du cours classique.

Le Collège de Ste Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C. F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare de l'Inter-colonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans le but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.